



Rèf: 256 /REL

Rome, 06 novembre 2012

PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU CONSEIL CONSULTATIF RÉGIONAL POUR LA MEDITERRANÉE

Le 29 février 2012 à 9:45, dans la salle des réunions du Ministère des Infrastructures et des Transports de Rome, l'Assemblée Générale s'est réunie pour débattre et statuer sur:

ordre du jour

1. Présentation par le Président de la CGPM, Stefano Cataudella, et le Secrétaire Exécutif Abdellah Srou, sur le processus de modernisation de la CGPM à travers la mise en place d'une task force et premier programme cadre pour le soutien des objectifs de cette initiative
2. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 21 février 2011, Rimini
3. Situation de la liste des organisations membres et demandes d'adhésion supplémentaires reçues. (Information)
4. Composition du Comité Exécutif.
5. Dans le cadre de la demande de subvention 2012 relative au fonctionnement du CCR MED, examen de :
 - a) Clôture du budget 2011;
 - b) Rapport final d'activité 2011;
 - c) Présentation du budget du CCR MED pour l'année 2012;
 - d) Programme de travail 2012;
6. Divers.

Au lieu et à l'heure indiqués sont présents Mesdames et Messieurs: Oriol Ribalta, Iolanda Piedra, Marco Sammicheli, Laura Pisano, , Gemma Quilez Badia, Oscar Sagué Plà, Esteban Graupera, Gianfranco Santolini, Massimo Brogna, Luca Stasi, Mario Ferretti, Francesco Zizzo, Mario Vizcarro, Snezana Levstik, Erika Monnati, Antonio Pucillo, Marina Illuminati, Sabela Perez-Maiz, Rosa Caggiano, Antonio Angotti, Giampaolo Buonfiglio, Mourad Kahoul, Edouard Pages, Jose Maria Gallart, José Manuel Gonzalez Gil De Bernabé, Maria Papadopoulou, Maria José Cornax, Massimo Coccia, Juanjo Navarro, Nicola Ferri, Camille Samier, Philippe Maraval, Abdellah Srou, Stefano Cataudella, Caroline Mangalo.

La présence des participants est également attestée par les feuilles de présence signées par tous les participants.



Les feuilles de présence seront conservées aux actes.

Le Président M. Mourad Kahoul assume la présidence de la séance et Mme Rosa Caggiano assure les fonctions de secrétaire.

Le Président, M. Kahoul ouvre les travaux et souhaite la bienvenue aux participants, notamment aux représentants de la CGPM et du Ministère français, et à la représentante de la CE.

Avant d'aborder le premier point à l'ordre du jour, le Secrétaire Exécutif propose d'insérer au point «Divers», le compte rendu de la réunion Inter RAC organisée par la DG MARE à Bruxelles le 21 février et d'informer les participants de la prochaine audition du PECH en matière de régionalisation.

Le Vice-Président, M. Gil de Bernabé propose aussi de débattre des systèmes d'identification automatique (AIS). Enfin, la représentante d'IVEAEMPA propose d'aborder le sujet de la diversification économique dans les groupes de travail 3 et 5. Les propositions d'intégration de l'ordre du jour sont adoptées.

I. Objet: Présentation du Président de la CGPM, M. Stefano Cataudella, et du Secrétaire Exécutif Abdellah Srour, concernant le processus de modernisation de la CGPM, à l'aide d'une équipe spéciale et d'un premier programme cadre pour atteindre les objectifs de cette initiative.

Le président se félicite de la participation de la délégation de la CGPM qui va illustrer le processus de modernisation de la Commission. La présence du Président, M. Stefano Cataudella et du Secrétaire Exécutif, M. Abdellah Srour, de la CGPM ne font que renforcer le rapport de collaboration entre les deux organismes et par conséquent la collaboration avec les pays côtiers du nord de l'Afrique. M. Kahoul donne la parole au Président de la CGPM qui remercie pour l'invitation et souligne l'importance de la création des CCR en tant qu'instrument opérationnel pour manifester les exigences des acteurs concernés. L'union entre la CGPM et le CCR MED va améliorer la participation et la collaboration avec le monde de la recherche et celui de la pêche.

M. Srour prend la parole pour mieux expliquer le rôle et les activités de la CGPM qui devrait servir de plateforme pour les pays côtiers de tout le bassin de la Méditerranée. Le Secrétaire de la CGPM, afin de moderniser la structure a créé des task force et il est en train d'organiser des réunions au niveau subrégional pour recueillir un grand nombre d'idées et suggestions permettant à la Commission, qui va se réunir à Marrakech, de renforcer son rôle. Avant de donner la parole à M. Nicola Ferri, qui va présenter dans les détails les objectifs de la *task force*, M. Srour propose au Président Kahoul de formaliser cette collaboration entre le CCR MED et la CGPM avec un mémorandum d'entente pour consacrer cette collaboration qui est le signe d'un excellent travail et qui nous offre un nouvel instrument pour gérer la pêche en Méditerranée.

M. Ferri passe en revue toutes les étapes qui ont abouti à la création de la *task force* et ensuite du programme cadre. Au début, un travail d'analyse a été conduit par une société externe, qui révisait au niveau légal tous les accords à la base de la CGPM. La faiblesse principale de ce système a été la vétusté des éléments légaux à la base, vu que la CGPM a été créée en 1949. Le point de force principale par contre est la considération et l'attention vis-à-vis de l'environnement malgré la spécificité du bassin de la Méditerranée. Afin d'améliorer la connaissance des



exigences des membres et des communautés on a prédisposé un questionnaire en plus des rencontres d'experts et des rencontres dans les sous-régions FAO.

M. Kahoul remercie pour la présentation et confirme l'hétérogénéité et la richesse du bassin Méditerranéen qui a un écosystème vulnérable, étant un bassin demi-fermé. Le Président de la CGPM se dit d'accord sur le fait qu'il est nécessaire d'agir, vu que la pêche représente un indicateur qui montre la nécessité de mettre en œuvre des politiques socio-économiques et environnementales appropriées.

Le vice-président M. Gil De Bernabé demande à la délégation de la CGPM comment les deux organismes pourraient collaborer concrètement.

M. Srour répond en répétant que le CCR MED participe aux réunions de la CGPM en tant qu'observateur et que il a toujours la possibilité d'exprimer son avis, comme par exemple de prendre la parole lors de la session annuelle de la CGPM, où l'on va aborder les problèmes de la *task force*.

II. Objet: Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 21 février 2011, Rimini

Le rapport de l'Assemblée Générale de Rimini est approuvé sans modifications.

Le Secrétaire exécutif précise que comme prévu par les Statuts du CCR MED, l'AG annuelle doit approuver le bilan et les activités de l'année en cours et le bilan provisionnel et le programme de travail de l'année suivante et dorénavant cela aura lieu au mois de novembre.

III. Objet: Situation de la liste des membres et demandes d'adhésion reçues de la part de nouvelles organisations (Information)

Le Secrétaire Exécutif informe que le CCR MED est à l'heure actuelle composé par 32 membres et que le processus d'adhésion a été achevé pour trois des quatre associations qui ont demandé de devenir membre: EFSA, Legambiente, ALCP. Pour ce qui concerne UNCI Pesca, le Secrétariat a demandé à l'association ainsi qu'au Ministère italien d'avoir la reconnaissance formelle. Au cours du prochain Comex leur demande d'adhésion sera examinée.

IV. Objet: Composition du Comité Exécutif

Le Secrétaire exécutif communique que, à présent, la composition du Comex a encore des vacances de sièges: dans un tiers, les sièges qu'il faudrait attribuer sont quatre, tandis que dans les deux tiers, il n'y a qu'un siège qu'il faut attribuer vu que deux sièges sont attribués de droit, respectivement à Malte et Chypre. Par ailleurs, elle informe que des demandes d'occuper ces sièges ont été reçues par IVEAEMPA ; FEDAS, EAA, OCEANA dans un tiers et par l'AMOP dans les deux tiers.

Le vice-président Buonfiglio rappelle que les Statuts prévoit que l'AG puisse élire les membres du COMEX tous les quatre ans. Par conséquent, il faudrait attendre 2013 pour modifier la composition. A cet égard, on propose de demander à la CE si on peut accepter la demande de ces associations, à condition qu'elle signent une déclaration



établissant que la fin de leur mandat va correspondre à la fin de quatre ans de mandat du Comex, à savoir avril 2013. Le représentant de Federcoopesca propose de modifier formellement le statuts, vu qu'une telle situation n'est pas prévue.

Le vice-président M. Buonfiglio fait noter que l'art. 10 des Statuts prévoit la possibilité de modifier les statuts, mais que la procédure est bien plus longue et compliquée et cela va demander d'abord la majorité des deux tiers des membres du COMEX et ensuite l'approbation de la part de la CE et des Etats Membres. Le Secrétariat du CCR MED va s'occuper de prédisposer la modification des Statuts qu'on pourra présenter au prochain COMEX pour éviter les mêmes problèmes à l'avenir.

V. Objet: Dans le cadre de la demande de financement 2012 relative au fonctionnement du CCR MED, prise en examen de:

- a. Présentation du bilan 2011;
- b. Rapport final sur les activités 2011;
- c. Présentation du bilan provisionnel du CCR MED pour l'année 2012;
- d. Programme di travail 2012

Le Secrétaire Exécutif à l'aide des diapositives présente le bilan de l'année 2011 et elle informe les participants que le problème des dépenses inéligibles des années 2009 et 2010 a été résolu grâce à la collaboration avec la DG MARE. Elle présente également toutes les activités du 2011 et les objectifs atteints qu'on retrouve dans le rapport finale sur les activités 2011 qu'on va présenter à la DG MARE. Les membres approuvent le bilan 2011 et le rapport sur les activités 2011.

A l'aide des diapositives, le Secrétaire présente également le bilan provisionnel pour 2012, déjà présenté au cours du Comité Exécutif de Bari, de l'année précédente qui recueille tout le programme des réunions prévues pour 2012. Au cours de la présentation, on confirme que les GT 3 et 5 se tiendront à Marseille et le Comité Exécutif du mois de mai en Espagne. Par ailleurs, on propose d'organiser le GT2 à Palerme et d'anticiper la date de ceci afin d'avoir le temps nécessaire pour prédisposer éventuellement un avis qu'on pourra rendre à la session annuelle de l'ICCAT. Le bilan et le programme sont ainsi approuvés.

VI. Objet: Divers

Tout comme statué au début de la réunion, le Secrétaire Exécutif résume les travaux de la réunion Inter-RAC organisée par la DG MARE à Bruxelles le 21 février, dont le rapport sera disponible sur le site web et elle souligne notamment que le débat s'est concentré sur la régionalisation. A ce propos, les Présidents de CCR se sont réunis pour la première fois pour se concerter sur un éventuel avis commun qu'on pourra présenter lors de la prochaine audition du PECH sur la régionalisation à laquelle les CCR ont été invités à participer avec un seul porte-parole, à cause de la durée très limitée.



Le Secrétaire demande d'envoyer quelques contributions à ce sujet, le 7 mars au plus tard, pour intégrer l'avis commun de tous les CCR.

Le Vice-Président Gil De Bernabé rappelle qu'au cours du COMEX de Bari, on avait proposé de traiter également les conséquences de l'introduction des systèmes d'identification déjà obligatoires prévus par le Règlement des contrôles, notamment l' AIS.

Enfin, la représentante d'IVEAEMPA propose d'aborder le sujet de la diversification économique dans les groupes de travail 3 et 5 qui auront lieu à Marseille.

Plus rien n'étant à débattre et personne ne demandant la parole, la séance est levée à 13.00.

